

Il est difficile cependant de prétendre que ces revenus aient pu d'une façon réelle influencer la situation financière de l'Etat puisqu'en 210 av.J.-C. les triumvirii mensarii ont été autorisés à couvrir ses dépenses courantes avec les fonds métalliques restés en possession des citoyens privés. Avec cela, on institua que nul ne pouvait posséder chez soi, plus qu'une seule bague en or par personne, pour soi, son épouse et ses enfants ainsi qu'une once d'or en bijoux; ne faisait que quelques exceptions en faveur des "bijoux de fonction". En ce qui concerne l'argent, la loi permettait de posséder une livre à l'exclusion des magistrats curules, lesquels avaient toujours le droit de disposer des harnais en argent de leurs chevaux. Pour le cuivre il était permis de posséder une quantité de métal ne dépassant pas les 5 000 asses. Les nombres d'or, d'argent et de cuivre supérieures aux normes de biens établies, devaient se retrouver dans le trésor de l'Etat. Tite-Live a défini la collecte du nom de *voluntaria conlatio*; la même expression figure chez Valère-Maxime, Florus et Festus. Il est vrai que l'emploi du terme *voluntaria conlatio* peut suggérer le caractère volontaire de l'emprunt, néanmoins il faut admettre plutôt, que cela fût un genre d'emprunt ou de tribut réversible après une heureuse fin de guerre. En effet, les dispositions rendues à cette occasion, constituaient au fond une saisie des métaux précieux et du cuivre au profit du trésor public<sup>27</sup>. En même temps, des économies sensibles ont été faites sur la solde, et aussi en 209 av.J.-C. l'*aerarium sanctum* avait fait l'objet d'une saisie de 4 000 livres d'argent tandis qu'une somme indéterminée a été obtenue de la rente de l'*ager Campanus*. A la suite de ces initiatives, Rome commence peu à peu retrouver son équilibre; un des signes visibles de la consolidation de l'Etat fût l'apparition du denier, un nouveau nominal d'argent remplaçant le quadrigat<sup>28</sup>.

C'est avec l'époque au seuil de la deuxième guerre punique, qu'il faut lier l'apparition de la première émission romaine des statères d'or avec l'image sur le revers d'une scène de serment, plus près non identifiée. La série en question, basée sur